



Nord vaudois - Broye



Ces éoliennes de 135 à 150 m au rotor sont prévues sur les communes du Nord vaudois. L'impact visuel immédiat devrait toutefois surtout se faire sentir en France, dans le village de Jougne. PHOTOMONTAGE BEL COSTER

Avec Bel Coster, le débat éolien vaudois soufflera des deux côtés de la frontière

Energie
Ce projet de neuf mâts achève sa mise à l'enquête. En France, d'où il sera directement visible, la discussion continue

Erwan Le Bec

Alors que la plupart des projets éoliens vaudois tournent à vide, bloqués par les radars militaires de Payerne ou par les procédures judiciaires, le parc de Bel Coster a achevé la mise à l'enquête de son plan d'affectation le 12 avril dernier.

Ce parc de neuf éoliennes, présenté pour la première fois en 2009 (il prévoyait alors la réalisa-

tion de 12 éoliennes en 2013), a terminé son premier tour de chauffe sans réelle surprise dans les communes de Ballaigues, de Lignerolle et de L'Abergement, dont les autorités soutiennent ce projet naguère lancé par une conseillère communale. Le bureau KohleNusbaumer indique avoir reçu 312 oppositions suisses, dont moins de 10% issues des communes concernées. Les missions représentent 412 opposants, dont Pro Natura, Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour le paysage ainsi qu'ASPO/BirdLife. S'y ajoutent 143 oppositions... françaises. Elles viennent en majorité d'un rayon de 3 km autour des éoliennes.

C'est que les hélices sont peu visibles des communes vaudoises qui les accueillent. «Avec le peu de

défrichement et son bilan positif sur l'avifaune, c'est une des forces du projet», note le syndic de Bal-

laigues, Raphaël Darbellay. Ce n'est pas le cas des communes françaises voisines, dominées par la crête de Bel Coster. Le paysage y est un argument touristique majeur, surtout depuis que les petites stations de ski sont à la peine en hiver.

A commencer par Jougne, labellisée «petite cité comtoise de caractère», où la tension monte peu à peu. A l'ombre de la montagne binationale, en face de l'église et du Monument aux morts, la Mairie a même affiché le verdict du dernier Conseil municipal: une résolution d'opposition, votée à l'unanimité moins deux abstentions. L'Exécutif actuel goûte peu le projet d'Alpiq, au contraire

semble-t-il de l'équipe en place avant les élections de 2014. La Mairie s'inquiète notamment du cimentage de la base des mâts, situés non loin des sources communales.

«Ils vont massacrer notre paysage pour un jeu qui n'en vaut pas la chandelle, s'agace Eric Mariacher, habitant du hameau d'Entre-les-Fourgs et animateur d'une page Facebook d'opposants. Surtout que l'information a peu circulé. Au XXI^e siècle, c'est un déni de démocratie.» Une pétition tourne et le débat ne fait que commencer. Après les difficultés rencontrées par le projet Eoljoux – sept mâts au Brassus situés près de Bois-d'Amont (F) –, le Canton de Vaud et la Préfecture du Doubs misent sur une consultation des dix communes françaises concernées, du 2 mai au 6 juin. Charge à Besançon de rédiger une synthèse.

Pas de courant direct

Elle risque notamment de relever l'absence de courant éolien pour les citoyens tricolores impactés. Le parc prévoit en effet une production équivalente à la consommation de 18 000 ménages. Des ménages suisses donc. «C'est vrai que ça aurait mieux passé si ce courant était partagé, note Antonio Pinto, le nouveau tenancier de l'Hôtel La Couronne, dont cinq chambres ont vue sur la montagne. Mais on verra ce qu'en disent les clients. Peut-être que c'est un

effort à faire.»

Dans les ruelles de Jougne, l'air est frais. Les habitants sont soit révoltés, soit silencieux. Tandis que dans les boutiques du village, on préfère relativiser. «Un effet du temps, soupire un commerçant. C'est mieux que le nucléaire, et visiblement les Suisses ont les moyens.» La gérante du café, Aurélie Waltzer, enchaîne. «Il faut arrêter de râler aussi. Si ça va faire baisser notre immobilier? Peut-être. Mais il est de toute manière surévalué avec la proximité de la Suisse. Et notre santé? Ce sera toujours moins dangereux que cette route et ses 17 000 véhicules quotidiens.»

L'impact de tout ça? Les opposants doivent être reçus par les communes. Les promoteurs assurent qu'ils tiendront compte «dans la mesure du possible» des retours récoltés par le Doubs. Et le syndic de Ballaigues se dit ouvert. «On peut clairement entrer en matière. Suivant ce qui ressort, on peut imaginer déplacer un mât.» Il s'agit de rester bons voisins, jusqu'à un certain point. «On ne renoncera pas au projet, souligne le syndic. Ce n'est pas une question d'argent (ndlr: 80 000 à 100 000 francs par an pour la Commune, via la location du terrain). On le fait pour la transition énergétique.»

